

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique Couvron autodrome Palmer

**De :** "> Yvain Brochot (par Internet)"

**Date :** 04/10/2018 09:38

**Pour :** ddt-env-pe-participation-public@aisne.gouv.fr

Bonjour

Je me demande si l'impact du projet sur l'environnement a été pris en compte et pourquoi une solution respectueuse de la nature n'a pas été préférée ? Quelle est la démarche par rapport aux espèces protégées présente sur le site ?

Je me demande aussi comment ce projet peut s'intégrer dans la démarche du gouvernement en faveur de l'environnement et des engagements pris de baisse des émissions de CO2 dans le cadre de la COP 21 et des suivantes ?

J'aimerais aussi avoir le bilan de l'argent public utilisé pour ce projet, montant des différentes subventions (état, région, département, aides au reclassement) afin de pouvoir comparer ce montant au nombre d'emploi créés et de comprendre le sens de tout ceci ?

Quel est justement le nombre d'emploi qui sera créé sur le site ?

Pourquoi avoir choisi ce projet sans préalablement consulter les axonais ?

Merci pour vos réponses

Yvain BROCHOT  
Gérant

*Société Coopérative Gink'oop*